

Contrats de distribution

Course title - Intitulé du cours	Contrats de distribution
Level / Semester - Niveau /semestre	M2 / Semestre 1
School - Composante	TSE
Teacher - Enseignant responsable	JAZOTTES_GERARD
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s)	
Lecture Hours - Volume Horaire CM	12
TA Hours - Volume horaire TD	
TP Hours - Volume horaire TP	
Course Language - Langue du cours	Français
TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP	

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique :

gerard.jazottes@ut-capitole.fr MC 412 Les étudiants peuvent être reçus tous les jours de la semaine, sur rendez-vous, en fonction des disponibilités. La prise de rendez-vous s'effectue à la sortie du cours ou par mail. Il est répondu aux questions à la sortie du cours ou sur rendez-vous.

Course's Objectives - Objectifs du cours :

Ce cours doit, en premier lieu, permettre aux étudiants, d'une part, de connaître les différents types de contrat de distribution utilisés par la pratique, notamment au travers de leurs principales caractéristiques, et, d'autre part, de comprendre comment chacune de ces catégories de contrat répond à une stratégie commerciale. Des mises en situation ou des cas concrets seront utilisés à cette fin. En second lieu, l'étudiant sera conduit à appréhender l'influence exercée par le droit de la concurrence, notamment européen, sur la rédaction de ces contrats. Cette analyse est menée à partir des clauses essentielles à chaque catégorie de contrat.

Prerequisites - Pré requis :

L'étudiant doit maîtriser le droit des contrats.

Practical information about the sessions - Modalités pratiques de gestion du cours :

Les ordinateurs sont acceptés en cours. Les étudiants sont invités à participer au cours au moyen de questions, de réactions suscitées par l'exposé de situations concrètes ou de recherche d'une argumentation en réponse à une question juridique. L'objectif étant de parvenir à une réponse ou à une solution à l'issue d'un échange. Les arrivées tardives sont, en principe, interdites, sauf motif valable.

Grading system - Modalités d'évaluation :

L'évaluation de l'acquisition des connaissances et compétences s'effectue au moyen d'une épreuve écrite d'une durée de 1 h 30.

Bibliography/references - Bibliographie/références :

Ouvrages : D.Ferrier et N.Ferrier, Droit de la distribution, LexisNexis, 2017 M.Malaurie-Vignal, Droit de la distribution, Sirey, 2017 L.Vogel, Traité de droit économique, Droit de la concurrence européen et français, T.I, Droit de la distribution, T. II, coll. LawLex, éd. Bruylant, 2015 Sites : Legifrance Autorité de la concurrence Cour de justice de l'Union européenne Commission européenne